

**Décret n° 2021-99 du 05 février 2021
portant nomination, à titre exceptionnel, dans l'emploi
d'Assistant des Productions Végétales et Animales, option
Eaux et Forêts, catégorie B, grade B3**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Sur rapport du Ministre de la Fonction Publique,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi n°92-570 du 11 septembre 1992 portant statut général de la Fonction Publique et ses décrets subséquents ;
- Vu** le décret n° 2019-726 du 04 septembre 2019 portant nomination des Membres du Gouvernement, tel que modifié par les décrets n° 2020-456 du 13 mai 2020, n° 2020-600 du 03 août 2020, n° 2020-601 du 03 août 2020 et n° 2020-966 du 15 décembre 2020 ;
- Vu** le décret n° 2020-584 du 30 juillet 2020 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre de la Défense ;
- Vu** le décret n° 2020-688 du 23 septembre 2020 portant attributions des Membres du Gouvernement ;
- Vu** les dossiers des intéressés,

DECRETE :

Article 1 : Les sept personnes dont les noms figurent en annexe au présent décret, sont nommées, à titre exceptionnel, dans l'emploi d'Assistant des Productions Végétales et Animales, option Eaux et Forêts, catégorie B, grade B3, 2^{ème} classe, 1^{er} échelon, indice 680.

Article 2 : Le Ministre de la Fonction Publique, le Ministre des Eaux et Forêts, le Ministre de l'Economie et des Finances et le Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat assurent, chacun en ce qui le concerne, l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire.

Copie certifiée conforme à l'original

P/Le Secrétaire Général du Gouvernement et P.D.

Le Secrétaire Général Adjoint Fait à Abidjan, le 05 février 2021



Roger Charlemagne DAH
Magistrat Hors Hiérarchie

Alassane OUATTARA

N° 2100223

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

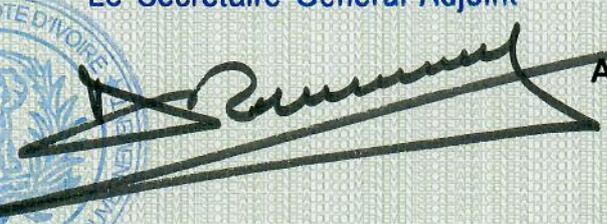
REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

**Annexe au décret n° 2021-99 du 05 février 2021
portant nomination à titre exceptionnel, dans l'emploi d'Assistant des Productions
Végétales et Animales, option Eaux et Forêts, catégorie B, grade B3**

N° ORDRE	NOM ET PRENOMS	SEXE	DATE	LIEU DE NAISSANCE
1	AIWA Tano Dieudonné Arthur	M	09/11/1994	BONOUA
2	TCHINDO Adjoua Mireille	F	25/04/1995	TIENINIGBOUE
3	KONE Ousmane	M	05/11/1996	COCODY
4	LASME Mickael Jaurès	M	15/06/1996	DABOU
5	SANGNIN Amazou Koboa Inès	F	28/05/1994	BETIE
6	CAMARA Abdoul Razac	M	24/04/1997	ABOBO
7	DJAOULI Guillaume Fabrice	M	13/03/1996	GNEGROUBOUE

Fait à Abidjan, le 05 février 2021

Copie certifiée conforme à l'original
P/Le Secrétaire Général du Gouvernement et P.D.
Le Secrétaire Général Adjoint


Alassane OUATTARA


Roger Charlemagne DAH
Magistrat Hors Hiérarchie

N° 2100223